

Conseil de l'UFR

Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

Séance du 28 mai 2026

Compte rendu n° 02

Étaient présents à l'ouverture de la séance :

COLLÈGE A
Mme Emmanuèle CAIRE
Mme Béatrice CHARLET-MESDJIAN
Mme Núria GALA PAVIA
Mme Sophie HERMENT
Mme Caroline LADAGE
M. Guy LE THIEC
Mme Francesca MANZARI (procuration à M. Raffaele RUGGIERO)
M. Raffaele RUGGIERO
M. Benjamin TAUNAY (procuration à Mme Caroline LADAGE)
M. Vincent TIFFON (procuration à M. Raffaele RUGGIERO)
COLLÈGE B
Mme Valérie ANDRÉ
Mme Malika ASSAM (procuration à Mme Emmanuèle CAIRE)
Mme Ernestine CARREIRA (procuration à Mme Béatrice CHARLET-MESDJIAN)
Mme Aline CHAMAHIAN
Mme Christelle COMBE
M. Mathieu CORP
M. Fabrice PELLERIN
M. Jean-Marc QUARANTA (procuration à Mme Clarisse VOLLON)
Mme Odile THUILIER (procuration à Mme Núria GALA PAVIA)
Mme Clarisse VOLLON
COLLÈGE IATSS
M. Emmanuel CURT
M. Nathan LOZANO
Mme Sandra LUDWIG
Mme Iness MASSOUD
Mme Marie-Christiane MIRTILLO
Mme Carole VITALI
COLLÈGE USAGERS
M. Younes DUFRESNE
M. Simon JEAUME MORET
Mme Sabrine OUAHHABI-KARBACH
Mme Camille PIRON-VALLÈS
M. Mehdi REYNIER
Mme Aude VILLEFRANCHE
PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES
M. Pierre VASARELY (procuration à M. Fabrice PELLERIN)

INVITÉS
Mme Isabelle BAUMANN
M. Nicolas BOILEAU
M. Pedro DIAS-DUARTE
Mme Anne PAGE
Mme Jade NGUYEN
Mme Christine POPLIMONT

33 membres présents ou représentés : le quorum de 20 est atteint.

M. Le Thiec, Directeur de l'UFR ALLSH, ouvre la séance à 9h50.

Ordre du jour :

1. Questions diverses
2. Relations internationales :
 - Fiche projet avec UNIRAJ (délibération)
 - Fiche projet avec Komazawa University (délibération)
 - Fiche projet avec Tokyo Foreign Studies University – TUFS (délibération)
 - Fiche projet avec l'Université de Chuo-Tokyo (délibération)
 - Fiche projet avec l'Université des Seychelles (délibération)
 - Fiche projet avec l'Université de Ryukoku (délibération)
 - Fiche projet avec l'Université de Kumamoto (délibération)
 - Fiche projet avec l'Université de Nanzan (délibération)
 - Fiche projet avec l'Université de Grenade (délibération)
 - Fiche projet avec l'Université de Valence (délibération)
 - Fiche projet avec l'Université de Chypre (délibération)
 - Fiche projet avec l'Université industrielle de Santander (délibération)
3. Campagne ATER (délibération)
4. Formation :
 - Campagne diplômes d'établissement (délibération)
 - Accréditation Master Philosophie (délibération)
 - Calendriers pédagogiques dérogatoires (délibération)
 - Enseignements hors maquette (délibération)
5. Composition du Comité des Études – élection des membres proposés (délibération)
6. Composition du Comité de la Recherche – élection des membres proposés (délibération)
7. Recherche :
 - Manifestations scientifiques – 2^e appel 2026 – classement (délibération)
8. Restructuration des services administratifs : audit, conduite du changement (information)
9. Vie étudiante :
 - Demande de subvention du Bureau des étudiants en double licence (délibération)

1. Questions diverses

Aucune question diverse

2. Relations internationales

Point présenté par Valérie André.

Mme André propose, dans un souci de gain de temps, que les renouvellements d'accord soient votés en une seule fois.

- Fiche projet avec UNIRAJ
- Fiche projet avec Komazawa University
- Fiche projet avec Tokyo Foreign Studies University – TUFS
- Fiche projet avec l'Université de Chuo-Tokyo
- Fiche projet avec l'Université des Seychelles
- Fiche projet avec l'Université de Ryukoku
- Fiche projet avec l'Université de Kumamoto
- Fiche projet avec l'Université de Nanzan
- Fiche projet avec l'Université industrielle de Santander

Vote des renouvellements : unanimité (30 votants).

- Fiche projet avec l'Université de Grenade

Coopération portée par le département du DEMO et le laboratoire IREMAM. Il s'agit dans un premier temps de mobilités étudiantes à partir de l'année universitaire 2026-2027, à savoir 6 étudiants de licence et 3 étudiants de master.

Vote du nouvel accord de la fiche projet avec l'Université de Grenade : unanimité (32 votants).

- Fiche projet avec l'Université de Valence

Vote du nouvel accord de la fiche projet avec l'Université de Valence : unanimité (32 votants).

- Fiche projet avec l'Université de Chypre

Coopération en enseignement et en recherche, échange prévu pour 2 étudiants de master et 2 enseignants-chercheurs.

Vote du nouvel accord de la fiche projet avec l'Université de Chypre : unanimité (32 votants).

3. Campagne ATER

M. Le Thiec indique que les campagnes d'ATER se déroulent en trois temps : en début d'année civile, à la fin de l'année universitaire en cours et en tout début d'année universitaire suivante, cette dernière étant qualifiée de « campagne au fil de l'eau ».

La campagne actuelle est le résultat des vacances de poste signalées et par les renouvellements des demandes de disponibilité.

La dernière campagne tiendra compte des demandes de CRCT qui passeront au CACR de fin juin début juillet, ainsi que des dernières demandes de renouvellement de disponibilité.

La Direction de l'UFR a sollicité les départements et les unités de recherche pour connaître leurs éventuelles demandes exceptionnelles, étant entendu que cette campagne s'appuie sur la solidarité entre départements et laboratoires.

Lors de la première campagne, 67 postes ont déjà été attribués. Les départements et les unités ont été informés que cette nouvelle campagne s'appuie sur les demandes non satisfaites lors de la 1^e campagne.

M. Le Thiec indique que 27 postes sont disponibles et que 5 postes supplémentaires sont en attente de confirmation par la DRH AMU.

Cette campagne s'appuie sur les critères suivants :

1. priorité aux situations humaines
2. la garantie que tous les étudiants aient un enseignant « devant eux »
3. le taux de satisfaction des départements
4. les effectifs des formations
5. les heures de vacation par département

Mme Charlet demande ce qu'il va advenir des demandes associées à des postes non confirmés s'ils ne sont pas au final obtenus.

M. Le Thiec et **Mme Baumann** indiquent que ces postes seront prioritaires lors de la campagne au fil de l'eau.

Mme Baumann précise que les fiches de poste doivent être remontées en DRH le 5 juin au plus tard ; les fiches de ces 5 postes ne pourront être envoyées que si la disponibilité des supports est confirmée.

Mme Herment s'inquiète des postes « imposés » par certains départements qui mettent le Conseil au pied du mur et elle ne souhaite pas que cette pratique devienne systématique.

M. Dufresne demande si les départs à la retraite sont obligatoirement remplacés par des ATER. **M. Le Thiec** précise qu'il y a deux éléments : l'année du départ à la retraite d'un titulaire, la masse salariale peut être utilisée pour un poste d'ATER afin de garantir qu'il y ait un enseignant en face des étudiants ; toutefois, cela ne préjuge pas de la mise au concours de ce poste l'année suivante.

Mme Vitali demande les dates de prises de fonction de ces futurs ATER. **Mme Baumann** indique que seuls les supports attribués lors de la 1^e campagne ont une prise de fonction au 1^{er} septembre ; pour les autres campagnes, les prises de fonction seront au 1^{er} octobre, voire au 1^{er} novembre.

Mme Vollon s'inquiète du critère concernant le volume d'heures complémentaires par département qu'il lui semblerait nécessaire de pondérer par rapport aux spécificités de chaque formation.

M. Ruggiero indique qu'il est d'accord avec le fait que les postes d'ATER permettent d'assurer l'offre de formation mais il s'inquiète néanmoins des critères de sélection déterminés lors du Conseil du 5 février et qui ne prennent pas en compte la part recherche. **M. Le Thiec** précise que la définition même du poste d'ATER est l'attaché temporaire d'enseignement et de recherche. Ces postes s'adressent à de jeunes enseignants-chercheurs. Les commissions ad hoc classent les candidatures, en amont les fiches d'expression des besoins ont été rédigées en concertation par les laboratoires et les départements.

Mme Gala Pavia détaille les choix proposés par la Direction de l'UFR.

Vote de la proposition d'attribution des postes d'ATER pour la 2^e campagne : 27 pour et 6 abstentions (33 votants).

Le calendrier de cette campagne est le suivant :

12 juin au 3 juillet : dépôt des candidatures

8 juillet au 31 août : commissions de recrutement

4. Formation

Point présenté par Núria Gala Pavia

- Campagne diplômes d'établissement

- **Mme Gala Pavia** présente la demande d'ouverture du DESU Culture française, qui se présente sous la forme d'une école d'été à destination d'étudiants vietnamiens.

Mme Mirtillo souhaite savoir comment est financé ce DESU.

Mme Ludwig indique que ce DESU existe depuis plusieurs années toujours sous la forme d'une école d'été.

Mme Gala Pavia précise que ce DESU est fermé depuis plusieurs années et que la CFVU demande un vote du Conseil pour permettre sa réouverture.

M. Ruggiero souhaite savoir si les droits d'inscriptions différenciés s'appliquent pour les étudiants vietnamiens dans le cadre de DESU.

Mme Ouahhabi-Kharbach indique que les étudiants élus voteront contre tant que les droits différenciés seront maintenus.

Vote de l'ouverture du DESU Culture française : 27 pour et 6 contre (33 votants).

- **Mme Gala Pavia** présente la demande de modification du DESU Créativité et Innovation. Ce DESU comporte moins de 200 heures de cours, ce qui ne permet pas aux étudiants de partir en stage. La proposition de modification est l'ajout de 41 heures dédiées à une période de stage.

Vote de la modification du DESU Créativité et Innovation : 27 pour et 6 contre (33 votants).

- Accréditation Master Philosophie

Mme Gala Pavia indique qu'il s'agit d'une demande hors campagne de MOF. L'HCERES n'avait accrédité ce diplôme que pour une période de 2 ans, en raison d'un manque d'insertion professionnelle.

M. Dufresne s'inquiète de cette injonction de l'HCERES qui impose une approche par compétences et non par le savoir. Il comprend bien que la formation risque de fermer mais les étudiants se trouvent face à une nouvelle obligation.

Mme Mirtillo rappelle tout de même qu'une des missions de l'Université est l'insertion professionnelle de ses étudiants.

Vote de la demande de modification du Master de Philosophie en vue du prolongement de son accréditation : 27 pour et 6 contre (33 votants).

- Calendriers pédagogiques dérogatoires

Vote des calendriers pédagogiques dérogatoires : unanimité (31 votants).

- Enseignements hors maquette

Vote des enseignements hors maquette : unanimité (32 votants) (un membre, porteur d'une demande, n'a pas pris part au vote).

5. Composition du Comité des Études – élection des membres proposés

6. Composition du Comité de la Recherche – élection des membres proposés

M. Le Thiec indique les raisons du report des votes des points 5 et 6.

Lors de la séance du 21 mai, les élus ont souhaité surseoir à ce vote, car ils n'ont pas été informés en amont des noms proposés, conformément aux articles 21 et 22 des Statuts.

La Direction de l'UFR propose de travailler sur une révision des statuts pour que l'ensemble des sièges des collègues A et B des deux comités fasse désormais l'objet d'un vote lors des élections générales.

Afin de débloquent très rapidement la situation, la Direction propose un échange avec les têtes de listes avant le prochain Bureau du 4 juin afin de recueillir toutes les propositions.

Mme Caire et **M. Ruggiero** demandent qu'il ne s'agisse pas de rendez-vous individuels mais d'une réunion collégiale. Cette proposition est acceptée.

Vote des deux propositions de la Direction de l'UFR (révision des statuts et réunion collégiale) : unanimité (33 votants).

7. Recherche

Point présenté par Nicolas Boileau

- Manifestations scientifiques – 2^e appel 2026 – classement

M. Boileau détaille les modalités de calculs à la suite des expertises des membres du Conseil et propose un classement en répartissant les projets entre différents groupes.

Mme Charlet remercie le Directeur adjoint en charge de la Recherche pour le travail qu'il a dû faire seul en l'absence de Comité de la Recherche mais regrette qu'il n'y ait pas de débat en Conseil.

Vote de la proposition de financement des manifestations scientifiques – 2^e appel 2026 : unanimité (29 votants) (4 membres, porteurs de projets n'ont pas pris part au vote).

8. Restructuration des services administratifs : audit, conduite du changement – Point reporté

9. Vie étudiante

Point présenté par Odile Thuilier

- Demande de subvention du Bureau des étudiants en double licence

M. Jeume Moret demande pourquoi ce dossier n'a pas été présenté au FSDIE. Il indique également qu'il est difficile de statuer sur un dossier dans lequel il manque les factures.

Mme Ouahhabi-Kharbach souhaite savoir d'où provient ce dépassement.

Vote de la demande de subvention du Bureau des étudiants en double licence : 26 pour et 7 contre (33 votants).

M. Le Thiec, Directeur de l'UFR ALLSH, lève la séance à 13h.

La présentation Power Point projetée en séance est annexée au présent compte-rendu.